

**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
TENUE LE 10 SEPTEMBRE 2020 À 19 H 30
RÉUNION VIRTUELLE TEAMS**

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La séance débute à 19 h 30. Madame Francine Lavergne souhaite la bienvenue et explique la raison de la tenue de cette assemblée. Madame Valérie Roy se présente aux parents présents comme présidente du conseil d'établissement.

2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Madame Marilène Forget accepte d'être la secrétaire de l'assemblée.

Présentation des membres du conseil d'établissement 2019-2020 :

- Madame Marie-Ève Lapointe
- Madame Kim Hudon
- Madame Marie-Julie Longeau Jimerson
- M. François Naud
- Madame Valérie Roy
- M. Dominique Tétreault
- Madame Claire Sanfilippo, (substitut)

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Après la lecture de l'ordre du jour par madame Valérie Roy, l'ordre du jour est adopté par madame Marie-Eve Lapointe.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 5 septembre 2019

Lecture du procès-verbal par madame Valérie Roy. Mme Marie-Julie Longeau propose d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 septembre 2019.

5. Rôles et fonctions du conseil d'établissement et du comité de parents

Mesdames Valérie Roy et Francine Lavergne expliquent les rôles et fonctions du conseil d'établissement et de l'OPP, ainsi que du comité de parents. Elles répondent ensuite aux questions des parents.

6. Élection des parents au conseil d'établissement

Il y a 3 postes disponibles pour un mandat de deux ans et 2 postes de parents substitués pour un mandat de 1 an.

a) Procédures des mises en candidature et élections;

Madame Francine Lavergne, directrice de l'école, propose aux parents intéressés de se présenter et de mentionner leur motivation à faire partie du conseil d'établissement. Cette année, les votes se feront de façon virtuelle à l'aide de formulaires FORMS. Elle précise qu'il est aussi possible de proposer un candidat ou une candidate pour faire partie du conseil d'établissement 2020-2021.

b) Nomination de deux scrutateurs;

Madame Francine Lavergne, directrice, se propose comme scrutatrice avec madame Marilène Forget, directrice adjointe.

7. Nomination des membres parents élus pour 2020-2021

Mme Marie-Julie Longeau est réélue et obtient un mandat de 2 ans

Mme Marie-Ève Lapointe est réélue et obtient un mandat de 2 ans

Mme Vicky Harwood est élue et obtient un mandat de 2 ans

Mme Catherine Siarri obtient un mandat de 1 an en tant que membre substitut.

M. Jean-Nicolas Hébert obtient un mandat de 1 an en tant que membre substitut.

De plus, les membres suivants poursuivent leur mandat pour l'année scolaire 2020-2021 :

Mme Valérie Roy (est à l'an 2 de son mandat)

Mme Kim Hudon (est à l'an 2 de son mandat)

M. François Naud (est à l'an 2 de son mandat)

8. Décision quant à la mise en place d'un organisme de participation des parents et élections s'il y a lieu :

Il est proposé par monsieur Jimerson qu'il n'y ait pas d'organisme de participation des parents cette année. Monsieur Jean-Nicolas Hébert est d'accord, mais se questionne sur la participation des parents dans les assemblées générales de début d'année. Il précise que présentement, le contexte ne se prête pas à ce type d'organisation.

Proposition appuyée à l'unanimité.

9. Nomination par l'assemblée générale d'un représentant au comité de parents et d'un substitut (le parent doit être membre du conseil d'établissement) :

Madame Francine Lavergne explique le mandat d'un représentant au comité de parents. Elle souligne que Madame Valérie Roy désire poursuivre pour la présente année scolaire. Madame Marie-Eve Lapointe propose Madame Valérie Roy comme représentante du comité de parents. L'assemblée accepte madame Valérie Roy comme représentante au comité de parents, elle est élue à l'unanimité.

10. Période de questions

Aucune question de la part des parents présents.

Madame Lavergne explique l'organisation de l'école en contexte de COVID (les circuits, les zones, les déplacements, la gestion des symptômes, la désinfection, etc.). Elle explique également la formation des groupes qui a permis l'organisation.

Madame Marilène Forget parle du début de l'année avec les enfants et du premier rassemblement virtuel pour lancer le thème « Les héros masqués à la rescousse... ». L'équipe-école est heureuse de revoir les élèves.

Après consultation de tous les membres, il est convenu que la première rencontre du conseil d'établissement aura lieu le mardi 20 octobre 2020 à 18h30.

11. Levée de l'assemblée

La présidente lève l'assemblée à 20 h 40.